

## LE BILAN DE COMPETENCES

**Objectifs de l'action** : L'objectif du bilan de compétence est de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il permet de rendre le bénéficiaire acteur de son devenir professionnel dans une logique de maintien et de développement de ses compétences. Textes de référence : Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail. Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État : LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

**Code FORMACODE** : 15081

**Niveau d'entrée** : Toute personne active

**Lieu** : L'action se déroule sur site et/ou à distance selon les besoins pédagogiques identifiés,

**Supports de communication utilisés à distance** : Téléphone, courriel, visioconférence

**Programme - méthodes** :

PHASES	FORME	NATURE DE LA RENCONTRE	DUREE TOTALE
<b>PHASE I</b> Accueil, information sur la démarche bilan	Individuelle	Présentation du DABM, de la démarche, des modalités du déroulement du bilan de compétences et recueil rapide des besoins et des attentes de la personne	2H00
<b>PHASE II</b> Investigation avec aide personnalisée		Analyse de la demande	18H00
		Analyse du parcours personnel et professionnel	
		Repérage des intérêts et des éléments de personnalité à prendre en compte dans l'élaboration du projet	
		Analyse des compétences professionnelles développées et éventuellement transférables	
		Analyse de la faisabilité des pistes dégagées à partir de l'évaluation des aptitudes et des potentialités	
<b>PHASE III</b> Synthèse, restitution et conclusion du bilan		Recherche documentaire et travail sur le projet	4H00
		Analyse des perspectives retenues et des moyens à mettre en œuvre Plan d'action	
	Entretien de synthèse		
<b>Durée totale</b>			<b>24 heures</b>
<b>Tarif (Notre organisme n'est pas assujéti à la TVA)</b>			<b>1500€</b>

### RIB DU GIP-FCIP DE LA L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	IBAN	BIC
TP FORTDEFrance	10071	97200	00001000273	38	FR76 1007 1972 0000 0010 0027 338	TRPUFRP1

## Moyens pédagogiques

### Les supports utilisés sont :

- Trame pour les 3 phases du Bilan
- Exercices sur les valeurs professionnelles, repérage et analyse des ressources et contraintes professionnelles
- Tableau des expériences professionnelles (analyse sur les postes occupés par tâches, réalisations...)
- Enquêtes métiers
- Document de synthèse finale

## Moyens techniques

Nos locaux sont dotés de bureaux individuels **pour garantir la confidentialité des échanges**. Ils sont équipés de matériel informatique (pack office/ Windows) avec connexion internet pour l'accès aux sources d'information et à la passation des tests.

Un accès facile au pôle VAE, installé in situ, permet aux intéressés une information rapide et efficace.

## Appréciation des résultats

Sont systématiquement délivrés en fin de bilan de compétences :

- Une grille d'évaluation "questionnaire de satisfaction à chaud".
- Questionnaire de Suivi post bilan de compétences

## Conditions Générales de Ventes :

A consulter sur notre site internet <https://gipfcip-martinique.fr/>

## Accessibilité :

Prestation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un entretien individuel

## Informations et Contacts :

A consulter sur notre site internet <https://gipfcip-martinique.fr/>

**GIP-FCIP-DBM : Téléphone : 0596.64.83.83**